

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

Convictions

Bulletin de l'Association

Michel**ROCARD**.org



N° 74 - MARS 2025

Éditorial

Nouvelle-Calédonie : Manuel Valls renoue avec la méthode Rocard

Il y a presque un an, le 13 mai 2024, des émeutes éclataient en Nouvelle-Calédonie. Leur soudaineté et leur intensité étaient ahurissantes pour l'opinion publique de France hexagonale : les plus anciens avaient l'impression de revoir des images qui les ramenaient quarante ans en arrière, au milieu des années 80. Et même les observateurs qui suivent de près l'actualité calédonienne étaient stupéfaits de l'ampleur et de la violence de ce mouvement, qualifié d'insurrectionnel par les autorités locales, où se mêlaient révolte politique et fureur nihiliste d'une partie de la jeunesse kanak.

Aussi brutal qu'il ait été, ce 13 mai n'est pas venu de nulle part. Dans un excellent ouvrage publié récemment, *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie*, Benoît Trépied, anthropologue au CNRS et bon connaisseur du monde kanak, analyse les causes politiques et sociales de ces émeutes[1]. En remontant, bien sûr, parce qu'il faut toujours partir de là, à la colonisation de peuplement dans la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'à la remise en cause, à partir de 2020, du processus de décolonisation engagé par les accords de Matignon de 1988 et poursuivi par l'accord de Nouméa en 1998.

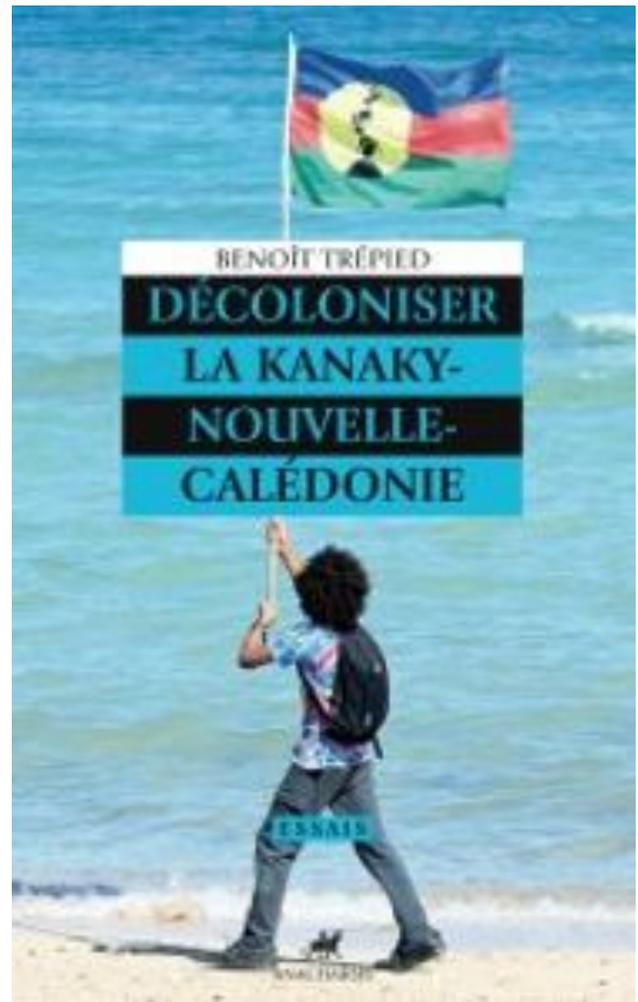
Au-delà des bilans politiques et économiques de cette période, il montre avec finesse les évolutions sociales et culturelles allant dans le

sens du « destin commun » qui était l'ambition de ces accords, et inversement le poids des préjugés et des représentations qui peuvent conduire certains à ignorer ou à invisibiliser les Kanak dans leur propre pays, soulignant combien le temps nécessaire à la « décolonisation des esprits » est infiniment plus long que celui des processus politiques.

L'auteur retrace la succession de manquements à l'impartialité de l'État qui ont modifié la donne politique à partir de 2021, avec un troisième référendum auquel les Kanak, en période de deuil post-Covid n'ont pas participé et avec la nomination au gouvernement de la cheffe de file des non-indépendantistes. Revenant sur le long cheminement des Kanak, qui ont progressivement accepté de partager le droit à l'autodétermination du peuple autochtone avec les descendants des colons, il explique avec précision comment la question du dégel du corps électoral a constitué un marqueur politique majeur, à l'origine de la révolte de mai 2024. Mais il montre aussi comment l'insurrection de la jeunesse kanak des communes du grand Nouméa s'est greffée sur cette révolte politique, soulignant que, contrairement à la situation des années 80, plus de la moitié des Kanak habitent aujourd'hui en ville, que la province Sud – dirigée par les non-indépendantistes – a complètement négligé la situation économique, sociale ou scolaire de ces populations mais que les élus indépendantistes, cultivant l'image du Kanak en tribu, n'y ont pas été davantage attentifs.

Ces émeutes – qui auraient pu être évitées si l'exécutif n'avait pas été sourd et aveugle aux avertissements nombreux et divers qui lui avaient été adressés – ont fait des dégâts considérables. Humains, économiques et sociaux, d'abord : 14 morts, plus de deux milliards d'euros de dégâts, 900 entreprises, 200 maisons et 600 véhicules détruits, plus de 7.000 emplois perdus, soit plus de 10 % de l'emploi salarié privé, dans un pays déjà fragilisé par la crise des usines de transformation du nickel, dont deux sur trois sont à l'arrêt. Politiques, ensuite : des fractures majeures se sont rouvertes, le racisme s'est exprimé sans retenue sur les réseaux sociaux – de part et d'autre -, et la crise économique rend la Nouvelle-Calédonie encore plus dépendante de la France. L'espoir de rassembler les Calédoniens, autour du peuple kanak, dans un destin commun, a considérablement reculé, même s'il y a aussi eu de vraies chaînes de solidarité dans certains quartiers populaires de Nouméa ou dans des communes de brousse, quand les approvisionnements manquaient.

C'est de cette situation qu'a hérité Manuel Valls quand il a été nommé ministre des outre-mers en décembre dernier. En quelques semaines, il a su renouer avec une méthode éprouvée, celle initiée par Michel Rocard en 1988, prolongée par Lionel Jospin en 1998 et que tous les gouvernements avaient suivie – jusqu'à celui d'Edouard Philippe,





inclusivement. Cette méthode est fondée sur l'impartialité de l'État, la recherche du consensus par le dialogue et le temps nécessaire à la négociation, la perspective d'une décolonisation pacifique et réussie. Tous les acteurs ont salué cette reprise de l'écoute et du dialogue et sont revenus autour de la table de négociations.

Le ministre a clairement énoncé les bases de cette discussion : les accords de Matignon et de Nouméa sont le socle à partir duquel la nouvelle architecture institutionnelle peut se concevoir ; l'objectif est bien de construire une citoyenneté

calédonienne et de poursuivre une trajectoire d'émancipation du pays, en redéfinissant la nature des liens avec la France.

A l'heure où ces lignes sont écrites, Manuel Valls est de nouveau en Nouvelle-Calédonie pour rechercher un accord. La tâche est ardue, tant les polarisations sont fortes. Sans doute faudra-t-il d'autres cycles de discussion. Il n'en reste pas moins qu'un an après une situation de chaos et de désolation créée par l'obstination du président de la République, il a su rallumer la petite flamme de l'espérance, celle que, pour une fois, la France sache mener à son terme une décolonisation harmonieuse et réussie.

Jean-François MERLE

Président de MichelRocard.org

[1] Benoît TREPIED, *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie*, éditions Anacharsis, Toulouse, 2025, 286 p., 20€

[Interview de Jean-François Merle à Mediapart \(7 mars 2025\)](#)

Échos

La postérité de l'action de Michel Rocard pour les pôles, racontée par Laurent Mayet

Dans une émission de la rubrique Chroniques littorales, sur France Inter, Laurent Mayet, ancien adjoint de Michel Rocard dans ses fonctions d'ambassadeur pour les pôles et président du "think tank" Le Cercle Polaire, présente son livre **Banquise - Le dernier combat de Michel Rocard** (éditions J.C. Lattès) - et évoque la postérité de l'action de Michel Rocard pour la sauvegarde des pôles.



[Laurent Mayet dans l'émission Chroniques littorales de France Inter](#)

Le conseil scientifique de l'association MichelRocard.org renouvelé et élargi



Noëlline Castagnez

Le Conseil scientifique de l'association a été renouvelé et élargi en mars 2025.

Alain BERGOUNIOUX, inspecteur général de l'Education nationale (hon.) et président de l'OURS (Office universitaire de recherche socialiste), qui en était le président, a souhaité pour des raisons personnelles passer le relais et a été remplacé par **Noëlline CASTAGNEZ**, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Orléans. Il reste toutefois le représentant du conseil scientifique au conseil d'administration de l'association.

Les autres membres du conseil scientifique ont été renouvelés et ont été rejoints par : **Judith BONNIN**, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Bordeaux

Montaigne, **Mathieu FULLA**, professeur agrégé HDR au Centre d'histoire de Sciences-Po, **Alessandro GIACONE**, professeur associé au département de sciences politiques de l'université de Bologne, **Gilles RICHARD**, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Rennes 2, président de la Société française d'histoire politique

Voir ci-dessous la composition complète du conseil scientifique

Le conseil scientifique

Mort de l'ancien ministre italien Filippo Maria Pandolfi, interlocuteur privilégié de Michel Rocard

L'ancien ministre de l'agriculture chrétien-démocrate Filippo Maria Pandolfi est décédé le 21 mars dernier à 97 ans.

Il avait été une des figures politiques majeures de la vie politique italienne dans les années 1980, devenant plusieurs fois ministre. C'est dans ce cadre qu'il a forgé une bonne collaboration avec Michel Rocard pour traiter des problèmes de la PAC alors que les deux hommes étaient ministres de l'agriculture de leurs pays respectifs.

Face à la surproduction de vin de piètre qualité, Michel Rocard souhaite favoriser la distillation. Pour cela, il va s'appuyer sur Filippo Maria Pandolfi pour faire passer la réforme au sein de tous les pays membres de la CEE :



Filippo Maria Pandolfi

« Un beau jour, en me rasant le matin [...], j'ai une idée qui se rapproche de l'œuf de Christophe Colomb. Il s'agit de rendre obligatoire la distillation qui n'est que facultative. Jusque-là, les viticulteurs apportaient sur leur seule décision et quand ils le voulaient les volumes qu'ils souhaitaient faire distiller. Le prix auquel on payait ce vin porté à la distillation facultative faisait l'objet chaque année d'une fixation par la Commission après des négociations en général rudes. Si l'on rendait la distillation obligatoire, payée très modestement mais pour des volumes suffisamment massifs, on pourrait sans doute arriver à ce que le total de la production restante tombe en dessous du niveau de la demande, pour relancer le marché (...)

À ce moment-là, il fallait l'accord de l'Italien. Il y avait 5 pays qui distillaient : la France, l'Italie, l'Allemagne avec les vins de la Meuse et du Rhin, le Luxembourg et la Grèce. Pour ma chance, le ministre italien était tout nouveau. Quand j'étais arrivé à l'Agriculture, son prédécesseur était un mafieux sicilien, un forban effrayant avec lequel il aurait été extrêmement difficile de travailler. Il était devenu un peu voyant et encombrant pour l'Italie et avait fini par démissionner du gouvernement. Il fut remplacé par un professeur de philosophie de Pergame, Filippo Pandolfi, un admirable bonhomme qui avait essayé de moraliser la démocratie chrétienne dont il était. C'était un ami proche. Nous passions des week-ends ensemble.

Alors, j'explique le tout à Pandolfi. Je crois même que j'ai fait le voyage pour cela à Rome. Et j'obtiens l'accord de l'Italien. « Écoute, c'est risqué, mais on peut tenter », me dit-il. La première annonce était : « On va faire une distillation obligatoire et massive ». Les syndicalistes pensent que c'est intéressant. Le marché va peut-être aider. Après, il fallait un accord des non-producteurs payeurs nets sur le vin. Et ça, c'était plus coriace. Il ne pouvait pas être question de nos partenaires allemands. Le ministre était un paysan bavarois, Ignaz Kiechle. J'avais de bons rapports avec lui, mais ça s'est vite tendu, si bien que j'ai fait ma religion : il n'y avait que le Néerlandais pour comprendre cela. Me voilà donc avec Geritt Braks, qui m'avait aidé déjà au Conseil européen de février 1984. Il y avait vraiment une complicité entre nous. Ça créait une ambiance inouïe. Le Conseil agricole était devenu glorieux dans cette affaire. Je lui explique cela et il me dit, après un moment de réflexion, que c'était effectivement peut-être la seule solution et qu'il fallait essayer. »

[Interview de Michel Rocard sur son expérience à l'agriculture par Christophe Bellon](#)

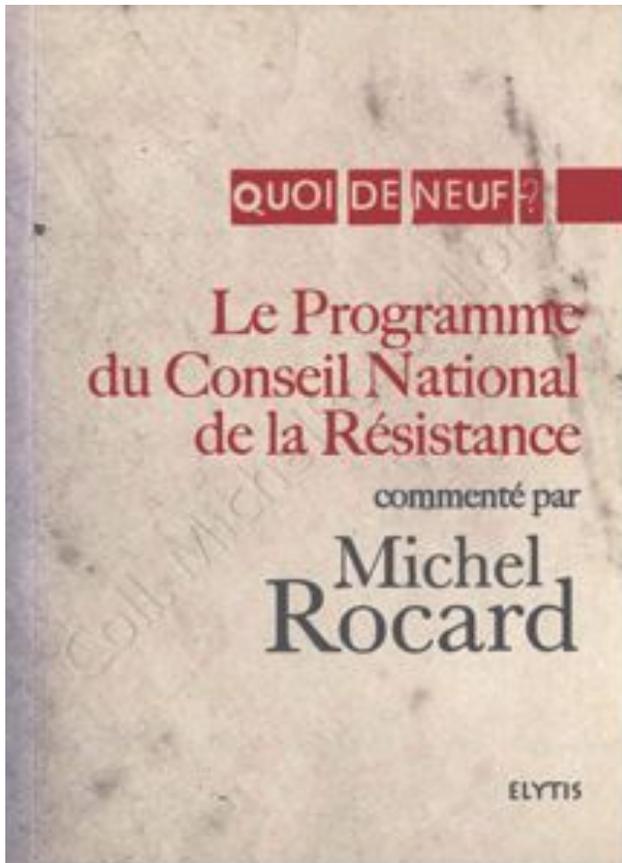
Disparition de Vincent Picheral, élu rocardien du Finistère

Ancien adjoint à la culture du maire de Quimper Bernard Poignant, Vincent Picheral est décédé à l'âge de 91 ans. Il a été un actif militant du PSU, puis du PS, aux côtés de Michel Rocard. Pour *Ouest-France*, Bernard Poignant rend hommage à sa mémoire :

« Il fut longtemps membre du PSU (Parti socialiste unifié) [...]. Cet engagement lui vaudra une fidèle amitié de Michel Rocard qu'il connaissait bien (...) Vincent, à la mairie de Quimper, fut à mes côtés, un collaborateur précieux. Il a construit les bases de l'action culturelle de la ville, toujours présentes aujourd'hui. Nous partageons la même vision et la même exigence : la culture est universelle, doit être accessible à tous, offrir le meilleur à chacun, doit être libre pour la création comme pour la diffusion. Plus qu'un adjoint à la culture, il était lui-même homme de culture. »



Vincent Picheral



Récemment mis en ligne

Avec l'aimable autorisation de l'éditeur, nous mettons en ligne "Le programme du Conseil national de la Résistance, commenté par Michel Rocard", publié en 2012. Alors que nous célébrerons en octobre le 80^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale, le regard et les analyses de Michel Rocard méritent d'être méditées...

[Le programme du CNR commenté par Michel Rocard](#)

Une date, un moment

L'action de Michèle André au secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes

Michel Rocard et l'action de Michèle André, secrétaire d'État chargée des droits des femmes, par Florence Rochefort^[1]

A la convention PS sur les droits des femmes à Châtellerauld en mars 1988, Michel Rocard a approuvé le



Michèle André (affiche de campagne cantonale en 2004)

programme revendicatif des femmes du parti concernant la contraception, la PMA, l'égalité professionnelle, l'aménagement de la garde d'enfant et une plus forte participation des femmes à la vie politique. Il se déclare en revanche hostile à la création d'un ministère spécifique[2]. Aussi, dans son premier gouvernement, la mention des Droits de la femme n'apparaît dans l'intitulé du ministère confié à Georgina Dufoix qu'après la mention Famille, comme le faisait la droite, et avant Solidarité et Rapatriés. Le choix de la ministre, qui n'est pas associée aux luttes féministes, et le singulier de femme dans l'intitulé noyé dans un amalgame de responsabilités représentent un net recul par rapport à l'expérience du ministère des droits de la femme d'Yvette Roudy (1981-1986). Celle-ci avait échoué à imposer le pluriel de femmes, mais avait mis en œuvre un programme nettement féministe. Sous la pression des militantes, le second gouvernement Rocard

comporte un secrétariat d'État chargé des droits des femmes confié à Michèle André, fidèle rocardienne qui a assumé déjà des responsabilités dans ce domaine comme chargée de mission aux droits des femmes en Auvergne. En novembre 1988, Michel Rocard reconnaît s'être rendu à l'évidence qu'une telle structure est nécessaire et il accorde sa pleine confiance à Michèle André[3].

La nouvelle secrétaire d'État s'inscrit dans la continuité du programme d'Yvette Roudy, mais après les deux années de cohabitation où le service a été réduit à une délégation, elle doit remonter entièrement une structure, trouver des locaux, du personnel dont elle entend améliorer le statut, republier un bulletin et négocier un meilleur budget. Le rattachement du secrétariat d'Etat au Premier ministre permet une plus grande marge de manœuvre que s'il fallait passer par un ministère de tutelle, mais celle-ci reste cependant étroite. Presque toutes les actions doivent être menées dans un cadre interministériel et trouver des financements. Or la culture politique socialiste est encore assez peu perméable, voire hostile, aux revendications, pourtant majeures, d'égalité des sexes. L'approche de la question des femmes s'établit encore souvent en termes de « condition féminine », de rôles féminins et d'inégalités sociales globales, ce qui invisibilise les femmes et entretient l'idée de revendications secondaires. Une grande méfiance persiste aussi à l'égard des féministes qui, de leur côté, ne connaissent pas encore Michèle André mais attendent son soutien.

Désigné par l'historiographie comme féminisme institutionnel ou féminisme d'État, cet acteur de la cause des femmes est devenu, depuis 1981, un maillon décisif entre le militantisme associatif, l'expertise, l'action sociale et politique et les élites dirigeantes. Malgré le peu de moyens qu'on lui accorde, il joue un rôle clé d'aide financière aux associations et relaye leurs revendications auprès des pouvoirs publics en impulsant des politiques et des actions spécifiques.

Michèle André, pendant les trois ans de sa fonction, actionne, non sans bien des obstacles, tous les leviers qu'elle peut pour remplir cette mission en s'appuyant sur le réseau des centres d'information des droits des femmes et des familles dont elle poursuit l'extension ou l'implantation, notamment en outre-mer. Elle compte aussi sur ses propres réseaux militant, syndical, politique et associatif et acquiert le soutien des féministes. Ses prises de position, largement médiatisées, contribuent à alerter l'opinion et concernent l'ensemble des discriminations dont sont victimes les femmes dans tous les domaines en France et dans le monde, dans la vie sociale, familiale ou politique. Ses actions, comme elle en a souvent témoigné, touchent en premier lieu plus spécifiquement au domaine économique avec la volonté de lutter contre le chômage des femmes, de renforcer leur autonomie financière, leur formation, leur orientation vers des métiers où plus de débouchés existent, notamment ceux connotés alors comme exclusivement masculins. Michel Rocard lui confie également une mission auprès des infirmières dont la grève récente en 1988 a fait grand bruit. Le rapport et les recommandations qui l'accompagnent montrent une qualité d'attention et de dialogue social qui, malheureusement, ne trouvent pas de traduction législative ou administrative. Michèle André soutient également la défense des droits à la contraception et à l'avortement au moment des attaques contre le RU 486 et celles des commandos anti IVG qui font obstruction dans les salles d'opération des hôpitaux.

Parmi ses nombreuses initiatives, la plus spectaculaire est de lancer la première campagne contre les violences conjugales, avec une campagne d'information sous la forme d'un spot télévisé diffusé pendant trois semaines, un numéro de téléphone disponible 24 heures sur 24 qui recueille plus de 4000 appels et la mise en place de commissions



Florence Rochefort, historienne, chargée de recherches au CNRS

départementales. Cette campagne révèle combien l'approche féministe de la question s'est imposée grâce à la mobilisation entamée dès les années 1970 et combien le relai gouvernemental est important pour faire prendre conscience de ce problème social à plus grande échelle, en mettant à disposition d'un grand public les résultats de l'expertise militante. Plus question d'associer la question de la violence uniquement à la délinquance de rue, en ignorant celles perpétrées dans le cadre conjugal ou en les croyant cantonnées dans les milieux populaires. Cette première campagne vise également à encourager les victimes à prendre la parole, à porter plainte et fuir le domicile conjugal. Tous les partenaires sociaux, médicaux, juridiques, policiers et politiques sont sollicités pour s'associer afin d'améliorer l'accueil et les dispositifs juridiques. Avec l'aide des associations et de la Direction centrale des polices urbaines, un premier chiffre marque l'opinion : 2 millions de femmes sont victimes de violences conjugales. Michel Rocard se fait l'écho de ces nouvelles données lors des Assises nationales sur les Violences conjugales organisées à Paris en novembre 1990 et il assure Michèle André du total soutien du gouvernement. Cette campagne n'a pas un impact immédiat, et les structures départementales ne survivent pas au départ de Michèle André, mais elle marque un précédent dont, à l'heure de #MeToo, on mesure aujourd'hui toute l'importance et ouvre la voie vers un des domaines de prédilection du féminisme institutionnel dans les décennies suivantes. Dans le domaine des violences, Michèle André joue aussi un rôle clé afin que le délai de prescription en cas de plainte pour inceste parte de la majorité de la victime et non de la date présumée des faits. Elle amorce également l'étude interministérielle sur l'inscription dans la loi du harcèlement sexuel au travail. Au bout de presque

trois ans d'exercice, et dans le contexte de la guerre du Golfe, Michèle André formule lors du conseil des ministres du 8 mars 1991 le souhait d'un réel engagement collectif sur les droits des femmes de chaque ministère pour obtenir de réels effets égalitaires. Son vœu n'a pas trouvé d'écho. Malgré sa complicité déterminante avec Michel Rocard, on mesure ainsi à la fois l'audace et les limites de l'action de Michèle André.

Florence ROCHEFORT,

historienne, chargée de recherches au CNRS

[1] Résumé de ma communication au colloque « François Mitterrand 1988-1991 » session 3 coordonnée par Ismail Ferhat , « François Mitterrand 1988-1991 : une société en mouvement ? » organisé par l'Institut François Mitterrand et la Fondation Jean Jaurès le 14 mars 2025 qui donnera lieu à une prochaine publication. Je remercie Mme Michèle André de l'entretien qu'elle m'a accordé.

[2] Discours de Michel Rocard prononcé le 12 mars 1988, Vie publique (<https://www.vie-publique.fr/auteur/15653-michel-rocard>)

[3] Intervention de Michel Rocard pour la remise du trophée BIBA, 30 novembre 1988 <https://www.vie-publique.fr/files/discours/PDF/rocard881130.pdf>

La Radio RVA Auvergne revient sur le parcours de Michèle André

Cette radio locale auvergnate revient sur cinq femmes qui ont marqué l'Auvergne.

Au milieu de Germaine Tillion et Sheila, il y a Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes dans le gouvernement Rocard entre 1988 et 1991.

D'abord directrice d'école pour enfants malentendants, elle s'engage au Parti socialiste où elle devient un pilier du rocardisme. Adjointe au maire de Clermont-Ferrand, conseillère générale du Puy-de-Dôme, elle sera aussi vice-présidente du Sénat.

[Le parcours de Michèle André](#)

[Discours de Michel Rocard pour l'inauguration des nouveaux locaux du secrétariat d'Etat aux droits des femmes le 28 novembre 1989](#)

Parcours rocardien

Décoloniser, de la province à la région par Alain Bénéteau

« Si je comprends bien tu veux que je cause .. » Ainsi commencèrent trois heures de vrai plaisir pour ma dernière rencontre avec Michel Rocard dans un restaurant parisien à Pâques 2012.

Vice-président de la région Midi-Pyrénées auprès de Martin Malvy de 1998 à 2010, j'avais en effet

demandé à Louis Mallet, directeur général adjoint des services de 1998 à 2004, et à Michel Catlla, enseignant-chercheur en sociologie à l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, de travailler sur un retour d'expérience, croiser nos regards d'élus et d'administratifs. Le chapitre incontournable de l'élaboration du contrat de plan, entre autres, nous amenait inévitablement à Michel Rocard.

Je lui demandais donc un rendez-vous et le sollicitais pour la préface des « Régions françaises au milieu du gué », ce qu'il accepta bien volontiers.



Alain Bénéteau et Michel Rocard

Ma première rencontre - à distance cette fois - avec Michel Rocard eut lieu à la Maison des Métallos, à Paris, en Juin 1967 au 5^{ème} Congrès National du PSU. La guerre des Six jours venait de s'achever. Je rentrais d'une année de service militaire en coopération au Pérou où la traversée quotidienne des « barriadas » se révélait un extraordinaire accélérateur de prise de conscience de la misère humaine. Après le militantisme syndical UNEF-UGE, l'engagement politique s'imposait. Entre le stalinisme - s'il en était besoin, la lecture d' « Humanisme et Terreur » de M. Merleau-Ponty à la bibliothèque de l'Alliance française de Lima achevait de me convaincre - et les compromissions de la SFIO, le PSU s'imposait sur l'éventail de la gauche. Son engagement pendant la guerre d'Algérie comme sa réflexion sur la démocratie locale, sur l'innovation sociale, ne laissait guère de place au doute. Parfaitement ignorant des enjeux qui se jouaient en coulisse, mais séduit par le fameux mot d'ordre de Grenoble « Décoloniser la province », j'assistais en direct à la mutation de Georges Servet en Michel Rocard, nouveau secrétaire national du PSU succédant à Edouard Depreux.

Originaire de Nantes, c'est à Toulouse que je vécus mon aventure rocardienne dont le départ coïncida avec Mai 68. La période rendait sans doute inévitable un conflit avec la vieille garde issue de la Résistance, en rupture avec la SFIO, Alexandre Montariol, Paul Debauges... Elle fut aussi, sans aucun doute, injuste à l'égard de ces militants exemplaires. Succédant à Alexandre Montariol dans la circonscription Toulouse Sud aux élections législatives de juin 68, avec un honorable résultat de 4,9%, je gagnais, dans le jargon rocardien, mes galons de « colonel » de cette province qu'il fallait décoloniser.

La fédération PSU de la Haute Garonne vivait, comme ses homologues, les affrontements de courants. Ceux-ci entraient en résonance avec une forte implantation de la Ligue communiste et un développement puissant des mouvements régionalistes ... « Gardarem lo Larzac ».

Au 7^{ème} Congrès en juin 71 à Lille, je décidais de manière fort peu démocratique, il est vrai, de porter sur la motion de synthèse soumise au vote l'ensemble des mandats de la Haute-Garonne, oubliant les expressions trotskystes et maoïstes pourtant non négligeables. Le retour au bercail fut « chaud » mais la Haute-Garonne était bien ancrée dans le soutien à Michel Rocard.

En décembre 1972, à Toulouse, avec enthousiasme, le 8^{ème} Congrès adoptait son manifeste pour l'autogestion : « Contrôler aujourd'hui pour décider demain ».

Synthèse éloquente entre la vie propre du PSU et son environnement de terrain, un grand meeting était prévu le 4 avril 1974 à la Halle aux Grains, en soutien au mouvement du Larzac. Nous revendiquions de vivre et travailler au pays. Au lendemain du décès du Président de la République, je téléphonais à Michel Rocard pour lui demander s'il fallait annuler. « Surtout pas, je viens » ! C'est

ainsi que devant la galaxie gauchiste survoltée fut lancé le premier appel à la candidature de François Mitterrand, l'écho renvoyant « Piaget, Piaget »... Ambiance !

Cette même année, en octobre, au conseil national d'Orléans, la fédération de la Haute Garonne refusait la perspective d'adhésion au PS. Minoritaire je la quittais et participais aux Assises nationales du socialisme. Mon adhésion au PS fut un choix politique personnel, mais l'influence de deux figures locales et nationales n'y fut pas étrangère. Achille Auban, ancien secrétaire d'Etat à l'Aviation civile, me parlait souvent de Michel Rocard qu'il avait bien connu comme secrétaire national des Etudiants SFIO. Il ne comprenait pas pourquoi son mandat de conseiller général de Saint Béat, notre seul élu PSU, intéressait si peu son parti. Il décédait au printemps 1973, avant d'avoir réintégré la « vieille maison ». A ses obsèques, dans le petit cimetière pyrénéen d'Eup, toute l'extrême gauche, drapeaux rouges au vent, était là pour lui rendre hommage. La famille refusa à Michel Rocard de prendre la parole. Alain Savary, candidat aux élections législatives de Mars 73, incarnait le renouveau socialiste à la tête de l'Etablissement Public Régional. Malgré une forte opposition interne, il gagnait en voix les élections municipales de 1977 mais perdait la mairie de Toulouse sur un tripatouillage électoral du Ministre de l'Intérieur.

Sur cette terre de mission qu'était le parti socialiste toulousain pour le « socialisme autogestionnaire », j'étais élu conseiller régional de Midi-Pyrénées en 1986. Minoritaire durant deux mandats j'ai pu apprécier l'efficacité du système électoral avec prime majoritaire, mais également la frustration d'être dans l'opposition pendant douze ans. Les majorités absolues donnent libre cours au tropisme du pouvoir exclusif et ignorent le besoin et la richesse du débat, l'efficacité du compromis.

En 1990, le tristement célèbre congrès de Rennes et la lutte fratricide entre Lionel Jospin et Laurent Fabius impactait les rocardiens. Soutenu sans faille par la quasi-totalité du courant en Haute-Garonne, je devais résister aux tenants parisiens d'un soutien fabiusien et demandais à Jean-Paul Huchon un rendez-vous avec Michel Rocard. Notre discussion dans son bureau à Matignon fut décisive et notre choix local de soutien à Lionel Jospin reconnu.

En 1995, la fédération de Haute-Garonne du Parti Socialiste vivait d'une manière très particulière l'affrontement entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli pour la candidature à l'élection présidentielle. Minoritaire dans sa fédération avec une forte opposition du Conseil général, le choix du candidat entraînait la démission de la direction fédérale et rendait le poste de premier secrétaire vacant. C'est ainsi qu'à la demande de Lionel Jospin, j'occupais la fonction. Je vérifiais dans le même temps que, pour certains, l'arrivée aux commandes d'un rocardien était insupportable. Durant mon mandat, jusqu'aux élections régionales de 1998, le président du Conseil général interdisait aux élus de verser leur cotisation fédérale. Terre de mission...

Vice-Président du Conseil régional au côté de Martin Malvy de 1998 à 2010, j'expérimentais les extraordinaires potentialités, mais aussi les limites de la décentralisation.

Dès leur création, les régions occupèrent efficacement le terrain et s'illustrèrent très vite auprès de l'opinion publique par la prise en charge rénovatrice des lycées, par la conquête de nouvelles compétences dans les transports ou la formation professionnelle, par le transfert de connaissances de la recherche fondamentale aux entreprises innovantes. Elles démontrèrent très vite l'adéquation entre un territoire et sa « capacité à faire », confirmant les conclusions d'un rapport du Parlement européen comme quoi « la question de l'innovation peut être traitée plus efficacement au niveau des régions en raison de leur proximité physique ». Mais force est de reconnaître que, malgré l'importance acquise et l'installation de l'institution régionale dans notre paysage politique, l'inscription de la République décentralisée dans le marbre constitutionnel en 2003, puis l'extension en surface et population sous le mandat de F. Hollande n'ont pas vaincu la « malédiction centralisatrice » pour faire des régions des acteurs politiques majeurs partenaires de l'Etat.

Au cours de notre discussion en ce printemps 2012, Michel Rocard énumérait les handicaps et les faiblesses des lois de 1982, oubliant l'essentiel : les ressources et la fiscalité, déterminantes pour un pouvoir politique.

« Premier Ministre de François Mitterrand pendant trois ans et cinq jours, j'ai tenté d'innombrables fois de lui arracher l'autorisation de préparer une loi modifiant le système et donnant à la région son électorat propre et des élus dont elle soit l'unique source de légitimité. Il n'a jamais accepté. J'avais même fini par trouver au groupe parlementaire socialiste une majorité convaincue de cette nécessité et prête malgré les refus répétitifs du Président Mitterrand à procéder à cette réforme par initiative parlementaire. Le Président de la République m'a demandé ma démission dans la dernière semaine où une telle réforme restait constitutionnellement possible avant l'élection régionale suivante... »

Alors que notre pays traverse des heures difficiles, que la défiance est croissante à l'encontre de la classe politique, que la démocratie et l'Etat de Droit sont mis en question, que les enjeux environnementaux nous bousculent, que notre Education nationale et notre système de santé inquiètent, enfin que l'Etat centralisé semble à bout de souffle, le moment n'est-il pas revenu de nous interroger sur nos institutions ?

Un texte d'orientation en vue du prochain congrès du Parti socialiste précise : « Il est temps de replacer le travail des idées au centre de notre stratégie ». Plus que temps en effet... Il y a urgence. Si les réseaux sociaux peuvent conduire au pire, ils permettent aussi l'accès à la connaissance, à la qualité de l'expertise pour le plus grand nombre. Au travers des cahiers de doléances, des conventions citoyennes, se sont exprimées aussi bien la volonté de participer que la pertinence de propositions et la capacité à co-construire. Par seul effet de proximité, la région est plus que jamais le lieu à privilégier pour retisser des liens de confiance entre le citoyen et l'action publique, inventer de nouvelles formes d'expression liant démocraties participative et représentative, expérimenter sans tabou avant de généraliser, réduire la fracture entre les territoires ruraux et les villes, travailler sur les transitions technologiques et énergétiques...etc. Les régions sont le terreau fertile par excellence pour l'ensemencement et la croissance de nouvelles idées. Est-il fou de penser que; dans la cacophonie ambiante et désespérante du moment, une majorité parlementaire transpartisane puisse émerger pour revisiter la décentralisation et permettre enfin aux régions d'accéder à la rive de leur majorité ?

Agenda

Jean-Michel Djian, auteur de "Rocard, l'enchanteur désenchanté", présentera son nouveau livre "**Ernest Renan, le géant oublié**" à RENNES le lundi 28 avril à l'espace Ouest-France.

MichelROCARD.org

J'apporte mon soutien financier à l'Association MichelRocard.org

Paiement en ligne possible. Vous recevrez un reçu fiscal (66 % de crédit d'impôt)

Convictions, bulletin de l'Association MichelRocard.org

- S'abonner
- Consulter les numéros précédents

Ce courriel a été envoyé à [\[\[EMAIL_TO\]\]](#), cliquez ici pour vous désinscrire.

Convictions est édité par l'Association MichelRocard.org.

Directeur de la publication : Jean-François Merle.

© MichelRocard.org. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004, modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à Association MichelRocard.org (12 Cité Malesherbes - 75009 Paris) ou écrivez à contact@michelrocard.org